



# LA CHARTE

Les espaces verts, dont les jardins privés et publics, sont des espaces qui peuvent être utilisés par les chauves-souris pour se déplacer, se nourrir et s'abriter.

En adhérant à cette charte, le signataire s'engage à prendre en compte la biodiversité dans sa gestion du jardin et ainsi à préserver les chauves-souris.

10

BONNES PRATIQUES

5 ENGAGEMENTS / 5 RECOMMANDATIONS

L'opération « Chauves-souris des jardins » est un projet porté par le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin avec l'appui du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin



**GMHL**  
GROUPE MAMMALOGIQUE  
ET HERPÉTOLOGIQUE  
DU LIMOUSIN



# 5 ENGAGEMENTS



## JE GÈRE MON JARDIN DE MANIÈRE NATURELLE



Je n'utilise aucun produit chimique ni pesticide. Lorsqu'une intervention est nécessaire, je choisis des engrais naturels (comme le guano de chauve-souris) et des techniques manuelles de désherbage. Je pratique également une tonte ou une fauche raisonnée, maintenant ainsi un refuge pour la faune. Pour lutter contre les insectes qui s'attaquent au potager, je favorise les prédateurs naturels, amis du jardinier : coccinelles, perce-oreilles, carabes, hérissons... Les chauves-souris, essentiellement insectivores sur notre territoire, aident à réguler les populations d'insectes !



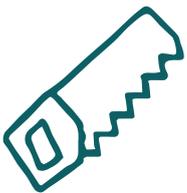
## JE PRÉSERVE LES VIEUX ARBRES

Si j'ai sur mon terrain un ou plusieurs vieux arbres creux dans un bon état sanitaire, je peux les préserver afin d'offrir un habitat potentiel aux chauves-souris. Je préserve également les cavités du bois (anciens nids de pics par exemple) et les espaces situés sous l'écorce. Laisser mes volets ouverts dans les pièces qui me servent peu, fournit également un abris apprécié des chauves-souris.



## JE PRÉSERVE LES HAIES

Les haies sont des structures paysagères importantes pour les chauves-souris. En effet, elles constituent des routes de vols naturelles qui relient les différents milieux qu'elles utilisent. Leur permettant de se déplacer entre plusieurs milieux favorables. En préservant ou créant une haie, je protège ces couloirs de passage et j'offre aux chauves-souris un refuge potentiel ainsi qu'un réservoir de nourriture. Je favorise les espèces locales et la diversité des essences afin de proposer différents types d'habitat au sein de ma haie. Je privilégie les feuillus et évite les haies de thuyas ou lauriers ; des espèces souvent exotiques très pauvres en biodiversité.



## JE RESPECTE UN CALENDRIER DES TRAVAUX AU JARDIN

Certains aménagements du jardin ne nécessitent pas de porter une attention particulière aux chauves-souris (taille des haies, petit élagage). Pour des travaux plus importants (coupe de branches principales, abatage, travaux sur les murs ou la charpente du petit bâtiment de jardin), je veille à ne pas déranger les chauves-souris dans leurs gîtes pendant les périodes sensibles d'hibernation (hiver) ou de mise-bas (printemps-été). Je pense à prendre en compte également les autres espèces qui habitent mon jardin, comme les oiseaux.



● Travaux à éviter mais possibles sous réserve de mise en place de mesures de protection à définir avec le GMHL

■ Travaux possibles a priori sans risque majeur, sauf cas particulier ● Travaux à éviter

## JE LIMITE L'ÉCLAIRAGE NOCTURNE



Certaines chauves-souris, comme les pipistrelles, sont attirées par la quantité d'insectes volant sous les éclairages artificiels. Néanmoins, la plupart des chauves-souris craint la lumière. Par ailleurs, les sources artificielles de lumière sont en fait de véritables pièges : offrant provisoirement une source abondante de nourriture, ils entraînent à terme une forte mortalité des populations d'insectes : ils diminuent à terme la quantité de nourriture disponible en favorisant la mortalité des insectes. Un jardin sans éclairage nocturne, ou avec un éclairage limité, permet de réaliser des économies d'énergie tout en offrant un refuge aux chauves-souris qui souffrent de la pollution lumineuse, particulièrement aux abords des villes et villages.

# 5 RECOMMANDATIONS POUR ALLER PLUS LOIN



## JE FAVORISE LA DIVERSITÉ ET LES ESPÈCES LOCALES

Je choisis des plantes locales, tant pour les espèces décoratives que potagères ou fruitières. En effet, les insectes de nos régions ne sont pas adaptés aux espèces exotiques, les adultes et les larves ne peuvent s'y nourrir. Je plante également des variétés aux formes et couleurs variées, afin d'attirer différents types d'insectes. En favorisant cette diversité végétale locale, je favorise les insectes et donc les chauves-souris !



## J'AMÉLIORE OU JE CRÉE UNE MARE

La mare est écosystème dynamique favorable aux insectes, qui tend à se combler naturellement. J'entretiens régulièrement ma mare pour éviter qu'elle se ferme en préservant une zone d'eau libre où les chauves-souris pourront s'abreuver. En laissant pousser la végétation aux abords, je favorise également la présence d'insectes et donc une ressource en nourriture pour les chauves-souris. Je veille à aménager des pentes douces, afin que les autres animaux puissent ressortir de la mare en toute sécurité. Si je ne dispose pas de mare, je peux en créer une petite dans un fond humide de mon jardin.



## JE LAISSE UNE ZONE DU JARDIN AU NATUREL

En adoptant une méthode de fauche différenciée ou en laissant une zone de friche dans mon jardin je favorise des milieux riches en biodiversité, favorables aux insectes et donc à la présence de chauves-souris. Je peux également semer une prairie fleurie avec des espèces locales. Cet espace attirera aussi d'autres animaux à l'instar des oiseaux, des hérissons, etc.



## J'ASSURE LE SUIVI DE MON NICOIR ET J'ENVOIE MES DONNÉES AU GMHL

Je vérifie deux fois par an si mon nichoir est occupé : une fois au printemps en comptant les chauves-souris à l'envol du nichoir et une fois en hiver en regardant précautionneusement à l'intérieur du nichoir. J'informe le GMHL ou le Parc de l'état d'occupation de mon nichoir. Les chauves-souris étant des espèces sensibles au dérangement, je veille à les déranger le moins possible. Dans le cadre du suivi scientifique des chauves-souris, j'autorise les représentants du GMHL et du Parc à passer inventorier les chauves-souris présentes dans mon nichoir, en ma présence, lorsque cela s'avère nécessaire.



## JE PRÉSERVE LES CHAUVES-SOURIS DE LEURS PRÉDATEURS

Les chauves-souris peuvent trouver refuge dans les cavités des vieux arbres de votre jardin. Elles sont alors sensibles à la prédation par divers animaux sauvages (fouine, martre) ou bien familiers, comme les chats. Pour dissuader les chats et autres mammifères d'accéder à une cavité ou à un nichoir, il est possible de mettre un dispositif bloquant l'accès aux prédateurs. Si vous trouvez une chauve-souris blessée, contactez le GMHL

La population de Chat domestique *Felis catus* en France est estimée à plus de 12 millions d'individus. Même nourri régulièrement, le Chat domestique conserve ses instincts de prédateur : une étude récente menée aux États-Unis évalue à plus de 3 milliards d'oiseaux et 20 milliards de mammifères le nombre de proies tuées par an, les chats errants étant les plus meurtriers (Nature, 2013). Les propriétaires de chats peuvent limiter cet impact en choisissant de stériliser leur animal, évitant ainsi l'accroissement des populations de chats errants ; ou bien en rentrant leur chat à la maison à la nuit tombée.